



Tél : 01.76.82.64.52

Bâtiment S (ex-activité de Choisy) : la direction a reculé

Jeudi dernier, lors d'une réunion extraordinaire du CSE, la direction a annoncé la date de la filialisation de l'activité du bâtiment S pour le 1^{er} mai. Lors de cette même réunion, elle a aussi annoncé sa volonté d'arrêter la production deux jours : les 29 et 30 avril.

Elle voulait récupérer ces deux journées de production. Pour cela, elle comptait imposer des heures supplémentaires OBLIGATOIRES et NON PAYÉES. Elle voulait faire travailler durant tout le mois d'avril, 45 minutes de plus par jour à raison d'une demi-heure plus tôt le matin et quinze minutes de plus en fin de poste.

La délégation CGT avait exprimé notre opposition à ce projet. Nous avons mis en avant tous les problèmes que ces modifications d'horaires poseraient aux travailleurs : garde d'enfant, bouchons...

Nous avons aussi rappelé à cette occasion notre position : nous avons été contre la fermeture du site de Choisy et aussi la sortie de cette activité du giron de Renault qui saucissonne le groupe cherchant à diviser pour mieux régner.

La direction ne voulait rien entendre, elle avait même créé spécialement un code BPU pour rattraper des journées non travaillées.

Les travailleurs de ce secteur étaient contre le projet de la direction. Un rassemblement a été organisé.

La direction a bien senti que son projet ne passerait pas et elle a reculé : ces deux journées seront rattrapées par un CTE et un jour de congé annuel.

Les travailleurs étaient satisfaits de ce recul mais ils ont tenu, dans leur très grande majorité, à se réunir quand-même mardi matin pour rappeler aussi bien à la direction de Flins qu'à la nouvelle qu'elles ne feront pas ce qu'elles veulent.

Pourquoi la direction veut-elle cela ?

Sa tentative de nous imposer cette modification de nos horaires n'est pas un hasard. Alors qu'elle avait plusieurs options, elle a voulu imposer celle-là car, à l'avenir, elle voudrait avoir la possibilité de nous faire travailler «à la carte». S'il y a des problèmes d'intempéries, de manques de pièces, de baisses d'activité ou autres, elle voudrait nous faire chômer et nous faire rattraper les jours non travaillés quand et comme elle veut.

Avec la fin de la chaîne de production, où nous étions majoritairement « enchaînés », il fallait que nous soyons là tous en même temps. Mais comme à l'avenir, le site sera « une pépinière d'entreprises », la direction voudrait nous faire travailler avec des horaires plus flexibles en fonction des aléas. Elle a sans doute voulu faire un test.

Cette fois, les travailleurs du bâtiment S l'ont fait reculer en se mobilisant collectivement mais si elle veut généraliser la flexibilité des horaires, elle sera tentée de revenir à la charge. Alors restons sur nos gardes dans tous les départements de l'usine pour ne pas la laisser faire.

Soyons prêt à réagir tous ensemble !

PENSENT-ILS QUE NOUS N'AVONS PAS DE VIE À L'EXTÉRIEUR ?

En Tôlerie, aux Ouvrants et au Ferrage, avec la fin de la Zoé beaucoup de travailleurs bloqués du matin, se posaient des questions sur leur passage en 2X8 pour organiser leur vie personnelle.

Ils sollicitaient les chefs et les CA mais ceux-ci ne nous donnaient aucune information.

Ils nous ont finalement informés le mercredi pour le lundi de nos différentes affectations.

Beaucoup d'entre nous étaient indignés du manque de respect de la direction d'imposer du jour au lendemain ces changements sans tenir compte de tous les inconvénients que cela allait produire sur nos vies personnelles.

INDEMNITÉS DE TRANSPORT, PRIMES D'INTÉRESSEMENT : CALCUL À REVOIR

La direction vient d'annoncer l'indemnité qu'elle versera aux travailleurs qui utilisent les bus suite à leur suppression définitive.

Une compensation dérisoire comme nous l'avons dénoncée...encore faut-il la toucher puisque, n'étant pas à une mesquinerie près, la direction n'indemniserait pas des travailleurs Renault, pourtant usagers des bus pendant des années, qui ont anticipé sa décision en choisissant d'autres solutions...trop tôt selon elle.

Alors autant dire que dans ses calculs, elle n'a pas pris en compte non plus les travailleurs intérimaires, ni ceux qui sont embauchés à « Alliance Emploi » qui pourtant utilisent, eux aussi, les transports collectifs. À croire que pour Renault, ils ne sont pas des travailleurs comme les autres.

La direction fait exactement le même calcul en ce qui concerne le versement des primes d'intéressement local et aussi de la prime d'intéressement groupe. Seuls les travailleurs en CDI Renault y ont droit.

Pour un travailleur intérimaire ou embauché « Alliance Emploi » qui est là depuis un an, qui prend le bus, c'est 4 à 5000 euros qu'il ne va pas toucher cette année.

Pour la direction, tout est bon pour faire des économies : des primes plutôt que des augmentations de salaires pour les CDI, rien pour les autres.

Pourtant, quel que soit notre contrat de travail, en CDI Renault, en intérim ou Alliance Emploi, sans nous aucune voiture neuve ou d'occasion, aucune pièce ne sortirait de l'usine.

À travail égal, revenu égal. Voilà ce qu'il faudrait car le seul gagnant de la situation actuelle, c'est Renault et à double titre : cela lui coûte moins cher et cela nous divise.

Ne pas accepter que certains travailleurs soient encore plus mal payés, n'est pas qu'une question de solidarité, cela nous concerne tous car la direction en nous divisant en profite pour tirer tous nos salaires vers le bas.